



# BUBRY



## URGENCES

Pompiers 18  
Gendarmerie 17  
Samu 56 15  
Centre anti-poison Rennes 02 99 59 22 22

## SANTÉ

### Médecins généralistes

Dr ROBIN J.  
6 p Saint-Antoine 02 97 51 70 21  
Dr THOMAS G.  
6 r de la Libération 02 97 51 70 56

### Pharmaciens

BRÉDÉKA L. – NIGNOL M.L.  
21 r des Tilleuls 02 97 51 70 37

### Infirmiers

LE FUR F. - DANIGO J.C.  
4 r de la Libération 02 97 51 72 70  
RIVALAN V. – EVRARD A.  
16 r de la République 02 97 27 03 37  
RHIDANE A. – MARCHESSEAU G.  
LE GOLVAN T. – LE MANCQ S.  
6 p Saint-Antoine 02 97 51 31 93

### Masseurs - Kinésithérapeutes

CHAUVIN F. – GIRARD M.  
3 r du Dr Troudet 02 97 51 70 53

### Ambulanciers

AMBULANCES URGENCE 56  
LE SAUSSE M. – KERJOUAN O.  
16 r de la République 02 97 51 76 98

### Taxis conventionnés

TAXI JAN 06 65 07 74 82 / 02 97 08 23 16  
AMBULANCES URGENCE 56  
LE SAUSSE M. – KERJOUAN O.  
16 r de la République 02 97 51 76 98  
TAXI COLLIN C.  
Kerscaven 02 97 51 33 50

### Vétérinaires

FAVENNEC Y. – SOUBIES S.  
Place F. d'Esperey 02 97 51 70 26

## SERVICES MUNICIPAUX

### Mairie

Du lundi au vendredi :  
9h-12h/14h-17h  
Le samedi : 9h-12h  
(sauf en juillet et août)

Tél. : 02 97 51 70 07  
Mail : mairie.bubry@gmail.com  
Site : www.bubry.fr

### Médiathèque

Horaires des permanences  
Périodes scolaires :  
Mardi 16h-18h  
Mercredi 9h-12h30/14h-18h  
Jeudi 14h-18h  
Samedi 10h-12h30/14h-16h

Périodes de vacances  
scolaires :  
Mardi et jeudi 14h-17h  
Mercredi 9h-12h30/14h-17h  
Samedi 10h-12h30

Tél. : 02 97 51 76 41  
Mail :  
mediatheque.bubry@gmail.com  
Site : www.bubry.fr

*Rubrique : Culture loisirs*  
*Tourisme*  
*Page : Médiathèque*  
*municipale*

### Centre Communal d'Action Sociale

Kerscaven 02 97 51 71 86

## PERMANENCES

### Assistante sociale

Sur rdv le mercredi matin  
Tél. : 02 97 69 53 25

### Mutualité Sociale Agricole

S'adresser à Mme LE GOYET  
Tél. : 02 97 46 52 73

### Mission Locale

La Mission Locale a pour but  
d'aider les jeunes de 16 à 26  
ans à la recherche d'une  
formation ou d'un emploi.  
Sur rendez-vous  
Tél. : 02 97 21 42 05

### Conseillers départementaux

Jean-Rémy KERVARREC  
Sur rendez-vous  
Tél. : 06 32 67 86 07  
Mail : jean-remy.kervarrec@  
morbihan.fr

### Françoise BALLESTER

Sur rendez-vous  
Tél. : 02 97 02 96 96  
06 61 98 53 79  
Mail : francoise.ballester@  
morbihan.fr

### Député

Jean-Michel JACQUES  
Tél. : 09 62 51 28 32

### F.N.A.T.H.

Le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois,  
de 9h00 à 9h45 à la Mairie.

## MÉMENTO

### CORRESPONDANTS DE PRESSE

Le Télégramme  
PERRET E.  
06 09 02 45 74

Ouest-France  
MASSON J.F.  
06 72 63 21 99  
jf-masson@outlook.fr

### MARCHÉS DE BUBRY Grand marché bimensuel

Centre bourg de Bubry,  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du  
mois, le matin.

### Marché de producteurs locaux

Parking de la crêperie  
Ar Vadelen (route de Plouay),  
Vendredi à partir de 18h30.

### Ostréiculteurs

Place Franchet d'Esperey,  
Samedi et dimanche,  
le matin, selon période  
(renseignements en Mairie).

### DÉCHÈTERIE

#### Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Mardi : 9h-12h/14h-18h  
Jeudi : 14h-18h  
Samedi : 9h-12h/14h-18h

#### Du 2 novembre au 31 mars

Mardi : 9h-12h/14h-17h  
Jeudi : 14h-17h  
Samedi : 9h-12h/14h-17h

## DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

### Recensement citoyen

À 16 ans, tout jeune Français doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet alors une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : le permis de conduire). Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

### Carte d'identité et Passeport biométrique

Les demandes de cartes d'identité et de passeports biométriques sont à faire dans les mairies ou organismes agréés (ex. : mairies de Plouay, Hennebont, Baud, Maison des services au public de Guémené/Scorff, etc.). Avant tout déplacement, prenez rendez-vous auprès du service de la commune ou de l'organisme de votre choix et vérifiez en mairie de Bubry si vous disposez bien de toutes les pièces nécessaires (liste disponible en mairie ou sur [service-public.fr](http://service-public.fr)).

### Inscription sur la liste électorale

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à six semaines avant le scrutin. Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance. Un nouveau service est accessible sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr) : la démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit.

### Autorisations de sorties du territoire

Pour voyager à l'étranger sans ses parents, un enfant mineur doit présenter une carte d'identité ou un passeport, ainsi qu'un formulaire d'autorisation de sortie du territoire rempli et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport en cours de validité). Le formulaire CERFA d'autorisation de sortie du territoire est téléchargeable en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Des exemplaires sont disponibles en mairie.

Couverture	1
Mémento	2
Mot du Maire	3
Budget municipal	4
Subventions aux associations	5
Voirie - Travaux	6-7
Informations	8-10
Résidence Louis Onorati & CCAS	11
Conseil municipal des enfants	12
Pôle enfance jeunesse	13
Médiathèque	14
Relais assistants maternels	15
Ecole La Feuillaison	16
Ecole Teir Dervenn	17
Ecole Sainte-Hélène	18
Nouvelles activités économiques	19
Agriculture	20
Histoire locale	21
Hommage aux femmes dans la résistance	22
Page en breton	23
Gazette du Brandifroust	24-26
Etat-civil - Agenda	27
Fête des enfants	28

## CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE ET RÉDACTION

**Elus :** R. THOMAZO, N. GUILLEMOT,  
C. EVANO, M.A. LE GAL, J.C. MICHARD,  
A. LE GUYADER-GRANDVALET, G. PÉRICO,  
A.C. RAUTUREAU, G. LE MESTRÉALLAN.

**Contributeurs :** Y. LE CARRER,  
J.F. MASSON/OUEST-FRANCE, L. LE STRAT,  
E. PERRET/LE TÉLÉGRAMME, J.P. FOUILLÉ,  
ECOLES PRIMAIRES, D. LANGANEY  
A. COURTOIS/ CHAMBRE D'AGRICULTURE,  
ASSOCIATION BLÉ NOIR, F. MALARDÉ,  
E. LE STUNFF PIOGER, N. DESMARCHELIER,  
C. COULOMB, Y. KERDAFFREC, A.M. NICOL,  
M. LE BOULCH, S. MOREAU COINDET,  
CATHERINE THIÉRRY/AN TOUR TAN.

**Personnel communal :** B. LE CLAINCHE,  
N. GUYOMARD, A DUTERTRE,  
L. DEMEESTER, E. ACOSTA, E. DUCHER.

**Graphisme :** FLORE GWENDOLINE GIRERD - BUBRY  
**Imprimerie :** GRAPH IMPRESS - PONTIVY

COUVERTURE PAGE 1 : CLOCHER DE SAINT-YVES  
COUVERTURE PAGE 28 : FÊTE DES ENFANTS



Mesdames, messieurs, chers amis,

Je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau bulletin municipal élaboré par la commission communication que je remercie pour le travail très conséquent qu'elle réalise. Au cours de ce premier semestre nous avons élu nos députés européens, la participation a été plus forte que prévue. On constate une fragmentation du paysage politique, un recul des partis traditionnels et dans le même temps, une nette affirmation des listes écologistes.

Au niveau local le Conseil municipal a validé il y a quelques semaines le compte administratif 2018 qui laisse apparaître une situation financière saine assise sur un excédent de fonctionnement de 563 772,55 € qui a été injecté à la section investissement 2019. Le budget 2019 de la commune a ainsi une nouvelle fois été bâti sans augmentation du taux des impôts locaux pour financer un programme conséquent de travaux. Nous avançons ainsi en tenant nos engagements de campagne.

En 2018 les investissements, en très forte hausse, ont été largement axés sur le bourg de Saint-Yves (1<sup>ère</sup> tranche), la rénovation d'un des bâtiments du Centre de réinsertion de Bréhédigan, des acquisitions en réserve (réserve foncière et local commercial) ainsi qu'en voirie rurale. Le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 1 310 912,13 €.

En 2019, la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement de Saint-Yves concerne l'axe principal, jusqu'à l'école. Les travaux ont débuté en juin.

La maison de santé sera l'autre gros chantier de la fin de mandature. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) a eu lieu le 14 juin. Le terrassement commencera à la rentrée de septembre. Les travaux devraient s'étaler sur un peu plus d'un an pour se terminer au deuxième semestre fin 2020.

De nouveaux services sont proposés à la population comme :

- Une mutuelle communale, une réunion d'information sur la souscription d'une mutuelle santé de groupe à l'échelle communale aura lieu le vendredi 27 septembre à 17h30, dans la salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

- Le Solidaribus, aménagé par le Secours populaire et financé par la CAF, la CPAM et le Ministère des solidarités et de la santé, est présent sur la commune les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois. Ce bus itinérant, équipé en matériel informatique mis à la disposition du public, vient à la rencontre des personnes qui ont besoin d'une assistance pour des démarches en ligne. N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles et à faire appel à leurs compétences.

Je vous souhaite un bel été et de bons moments conviviaux, en famille et avec vos amis.

Bonne lecture à tous.

Roger Thomazo

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

Le budget prévisionnel 2019 s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de 1 774 606,79 € en fonctionnement et 2 857 061,17 € en investissement.

Cette année 2019 sera principalement axée sur l'achèvement du bourg de Saint-Yves et la construction de la maison de santé.

## TAUX D'IMPOSITION

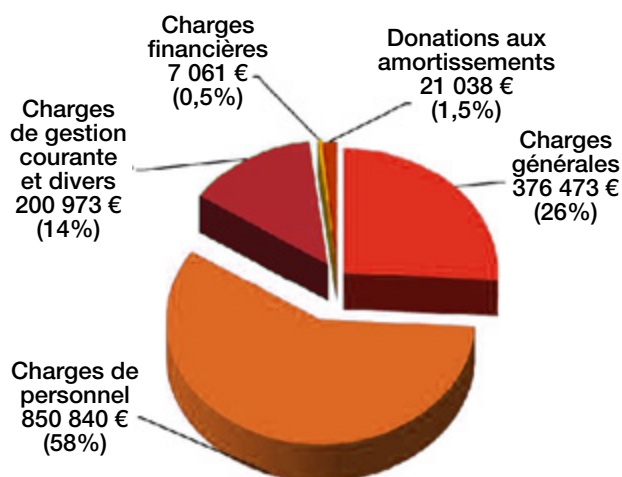
Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	2 460 000 €	14,36%	353 256 €
Foncier bâti	2 031 000 €	17,38%	352 988 €
Foncier non bâti	213 200 €	44,94%	95 812 €
<b>Total des recettes</b>			<b>802 056 €</b>

## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### - SECTION FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES



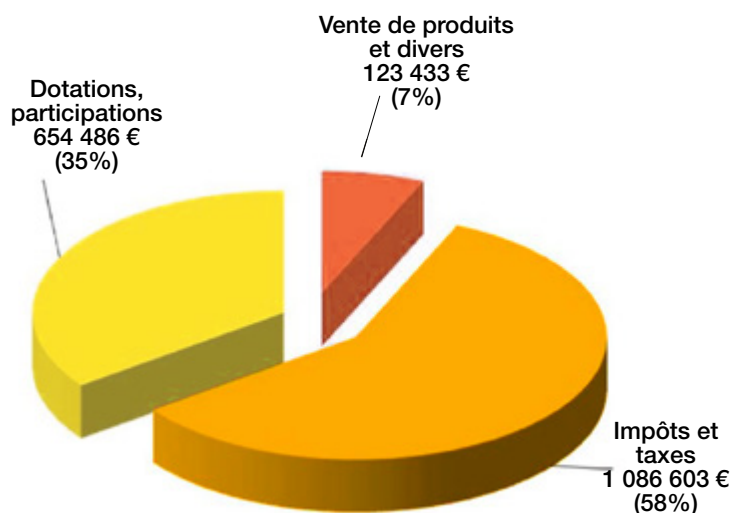
**CHARGES GÉNÉRALES :** énergie, eau, assurances, téléphone, entretien des bâtiments et de la voirie, etc.

**PERSONNEL :** la municipalité emploie 27 agents représentant 22 emplois à temps plein.

**CHARGES DE GESTION COURANTE ET DIVERS :** subventions, indemnités des élus, participations diverses dont participations aux charges intercommunales, charges exceptionnelles, reversements, etc.

**CHARGES FINANCIÈRES :** intérêts d'emprunts.

#### RECETTES



**VENTE DE PRODUITS ET DIVERS :** produits des services (cantine, médiathèque, garderie, centre de loisirs, cimetière, funérarium, location des salles communales), ventes diverses, remboursement de charges de personnel, loyers, etc.

**IMPÔTS ET TAXES :** impôts locaux, compensation de taxe professionnelle, dotation de solidarité communautaire, etc.

**DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :** dotation globale de fonctionnement (Etat), etc.

La section de fonctionnement a présenté un excédent de 563 772,55 € qui a été injecté à la section investissement 2019.

### - SECTION INVESTISSEMENT

En 2018, les investissements, en très forte hausse, ont été largement axés sur le bourg de Saint-Yves (1<sup>ère</sup> tranche), la rénovation d'un des bâtiments du centre de réinsertion de Bréhédigan, des acquisitions en réserve (réserve foncière et local commercial) ainsi qu'en voirie rurale.

Le total des dépenses d'investissement s'est élevé à 1 310 912,13 € pour 765 280,28 € de recettes, soit un déficit de 535 631,85 €. Cependant, compte tenu des excédents des exercices antérieurs le résultat de clôture est positif de 564 915,89 €.

La réalisation du lotissement de Pont-Castel, dont les lots sont désormais en vente, fait l'objet d'un budget annexe.

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS COMMUNALES

ACPG-CATM	180 €	Comité des Fêtes de Bubry (feu d'artifice)	2 000 €
ANACR Bubry	74 €	Comité des fêtes de Saint Yves	764 €
ASB	1 618 €	Comités de Chapelles (à chacun)	91 €
Bagad Sant-Ewan Bubry	1 618 €	Desmo Breizh 56	145 €
Bubry Cyclo Club	180 €	FNATH	91 €
Bubry Yoga	145 €	GVA de la terre aux îles	180 €
Bubry'arts	145 €	Gym pour tous	181 €
Club des Amis et retraités	145 €	Judo Club	600 €
Club Fémina	145 €	Poar ar'Leur !	180 €
Comité de jumelage de Bubry	180 €	Randonneurs du Brandifout	145 €
Comité des Fêtes de Bubry	1 442 €	Trisk'elles	180 €
Bagad Sant Ewan Bubry (Subvention exceptionnelle formation)			1 500 €

## ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

ADAPEI Les Papillons blancs	45 €	Ligue contre le cancer	45 €
AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)	45 €	Maison d'accueil spécialisée « Les Bruyères » - Guéméné/Scorff	108 €
Banque alimentaire – Secteur de Lorient	37 €	Paralysés de France	45 €
Chiens guides d'aveugles	37 €	Radio Bro Gwened	108 €
CIDFF (Centre information droits des femmes et des familles)	106 €	Resto du cœur 56	37 €
Ciné Roch - Guéméné/Scorff	37 €	Rêves de clown	37 €
Cinéma le Celtic - Baud	37 €	Sauvegarde 56	37 €
Eau et rivières de Bretagne	37 €	Secours Catholique	37 €
EFAIT Écoute Familiale Information Toxicomanie	37 €	Secours Populaire Français	37 €
Espoir amitié	45 €	Solidarité paysans	155 €
Faire face ensemble	37 €	SOS Amitié	37 €
Laryngectomisés et mutilés de la voix	37 €	Union des Sapeurs-pompiers du Morbihan	55 €
Foyer socio éducatif Emile Mazé (Subvention exceptionnelle, 10 €/élève)			110 €

## QUELQUES RAPPELS À L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

### DEMANDES DE SUBVENTIONS

Pour toute demande de subvention municipale, les associations doivent désormais remplir un dossier mis à leur disposition à l'accueil de la mairie.

### INSCRIPTION AU CALENDRIER DES FÊTES

Chaque année, au mois d'octobre, les associations sont invitées à participer à la réunion d'établissement du calendrier des fêtes. Cette réunion leur permet de déclarer les événements à venir et de caler les dates en concertation les unes avec les autres, ce qui évite que plusieurs manifestations se déroulent en même temps. Si une association ne peut être représentée, elle doit tout au moins communiquer en mairie les dates qu'elle souhaite retenir. Cependant, en cas de dates concomitantes, la priorité est donnée aux associations présentes à la réunion.

NB : Il est important que les associations déclarent chaque année leurs manifestations, les nouvelles comme les régulières, afin d'éviter les problèmes de dates et de permettre à la municipalité de les aider au mieux.

Merci de votre compréhension !

## TRAVAUX RÉALISÉS DURANT LE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019

### ENROBÉ :

- Route de Kerboharné : de Perros à la sortie de Kerrouarc'h Trionnec (1,6 km),
- Village de Saint-Elliau.

### TRICOUCHE :

- Route de Bramain,
- Route de la Chapelle de Saint-Trémeur,
- Cheminement piétonnier de la route de Melrand (de la sortie du bourg jusqu'à Toulstable).

### CHEMINS DE REMEMBREMENT :

- Empierrement du chemin de remembrement de Toulstable,
- Réfection d'une portion de chemin de remembrement à Brambazo.

La réfection de l'enrobé de la portion de la RD2 comprise entre la pharmacie et le début de la rue de la République a été programmée par le Conseil départemental. Elle aura lieu à la suite des travaux de voirie de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement du bourg de Saint-Yves.

Afin de constituer une réserve foncière, la commune a fait l'acquisition d'un terrain de 8 910 m<sup>2</sup>, en bordure du Parc Caudan. Le chemin le desservant a été empierré en début d'année.

## RÉAMÉNAGEMENT DU BOURG DE SAINT-YVES

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche vont s'achever par la pose de pavés type Roxem (mortier hydraulique coulé sur place) qui permettront de mieux visualiser la zone du carrefour central de Saint-Yves, près de l'église. Ce travail sera réalisé en juillet, un temps sec étant nécessaire à la bonne application de ce matériau.

**NB :** à l'attention des conducteurs, ce carrefour est désormais en priorité à droite, veillez à la respecter.

Les plantations faites sur cette 1<sup>ère</sup> tranche participent elles aussi à transformer la vision globale du cœur de Saint-Yves en y apportant des nuances, des couleurs, une note naturelle qui marque les saisons, et un ressenti moins minéral qu'auparavant.

Réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche : cette tranche concerne l'axe principal de Saint-Yves, du cœur de bourg jusqu'à l'école. Les travaux ont débuté en juin, par la rénovation du réseau d'eau pluviale (entreprise SBCEA) et seront suivis par la modification de la voirie (EUROVIA) puis l'aménagement paysager : caniveau, trottoir, plantations etc. (ID VERDE).

Au cours de l'été, la priorité sera donnée à l'aménagement de la voirie côté école, afin que le cheminement piéton, du bourg à l'école, soit prêt pour la rentrée scolaire. Il faudra certainement s'attendre à des modifications temporaires des habitudes, le temps du chantier, pour ce qui est de l'accès aux portes de l'école aux heures d'entrée et de sortie des classes. Comme toujours, les parents devront être vigilants et prudents.



## TOILETTES DE L'ÉCOLE « LA FEUILLAISSON »

Elles vont être rénovées afin d'offrir un réel confort d'utilisation à nos petits.

Les éléments sanitaires vont être changés, ainsi que les ouvertures, le sol et l'isolation, les peintures seront refaites, pour avoir un ensemble plus agréable, clair et coloré que les enfants pourront utiliser plus aisément.

Le chantier commencera pendant les vacances d'été et devrait se conclure en début d'automne.

Le coût de ces travaux de rénovation s'élèvera aux environs de 50 000 €.

## LOTISSEMENT : LOGEMENTS SOCIAUX

Au cours de l'automne, Lorient Habitat (bailleur social) débutera les travaux de construction des cinq logements prévus sur le lot n°17.

Les seize lots (de 456 à 722 m<sup>2</sup>) sont ouverts à la vente, au prix de 30 € TTC/m<sup>2</sup>. Actuellement, deux terrains sont en cours de vente.

Toujours cet automne, Lorient Habitat commencera la construction/rénovation de trois autres logements dans le bourg de Bubry : l'un, rue du Dr Troudet et les deux autres, route de Melrand.

## MAISON DE SANTÉ

La maîtrise d'œuvre a été confiée à un groupement emmené par Carine CORBEL, architecte. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) a eu lieu le 14 juin.

Le terrassement commencera à la rentrée de septembre. Les travaux devraient s'étaler sur un an pour se terminer fin 2020.



## CHAUFFERIE AU BOIS POUR DES BÂTIMENTS PUBLICS

La SPL Bois Energie (Société Publique Locale), dont Bubry a choisi d'être actionnaire au sein de Lorient Agglo, va lancer, après une étude de faisabilité qui vient d'être validée, un chantier pour l'installation d'une chaudière à bois qui alimentera en chauffage plusieurs bâtiments publics de la commune.

Située sous l'école La Feuillaissou, cette chaudière desservira l'école élémentaire, la mairie, la maison de santé, la cantine et la médiathèque. Dans ces bâtiments, certaines chaudières commençaient à être âgées et devaient être remplacées sous peu.

Cette nouvelle chaudière à bois devrait être mise en marche pour l'hiver 2020, la finalité de cette installation étant dépendante de l'avancement du chantier de la maison de santé.

Son suivi sera assuré par la SPL Bois énergie.

## NUMÉROTATION DES HABITATIONS DANS LES VILLAGES

Les habitations situées hors du bourg vont se voir attribuer un numéro. Cette numérotation est la première étape pour pouvoir accéder à la fibre optique. Il est en effet demandé pour cela une référence précise et invariable de chaque habitation.

Ce travail se fera progressivement, très certainement en commençant par les villages et hameaux les plus petits, ne nécessitant que peu de numéros.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES BÉBÉS NÉS EN 2019

La mairie a le plaisir d'inviter les personnes nouvellement arrivées sur la commune ainsi que les bébés nés en 2019 et leurs parents, à partager un pot de bienvenue le samedi 21 septembre à 11h00 en mairie.

Afin de nous permettre d'organiser au mieux votre accueil, nous vous remercions de vous inscrire en mairie, au 02 97 51 70 07.



### RAPPEL SUR L'ABATTAGE DES HAIES ET TALUS

Suite à des incivilités, nous vous rappelons que tout abattage de haies ou arasement de talus classés doit faire l'objet d'une demande en mairie qui sera transmise à la DDTM.

En cas de doute sur le classement de votre haie ou talus, vous pouvez consulter le site de la commune, Bubry.fr (onglet Urbanisme et PLU) ou vous adresser aux agents d'accueil de la mairie.

## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES



Déjà affilié au FDGDON pour la lutte contre les nuisibles en général, la commune de Bubry a, cette année, passé une convention avec l'Association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles Bretonnes (ACB SAB).

Cette association s'engage à détruire uniquement les nids de frelons asiatiques sur le domaine privé, sur simple appel du référent frelon de la commune averti par le propriétaire du terrain. Ce service sera facturé 20 € pour la destruction d'un nid primaire, 40 € pour un nid secondaire, 60 € pour une intervention nécessitant une nacelle.

L'association interviendra aussi sur le domaine public, sur appel de la commune.

Une comptabilité du nombre global d'interventions sera transmise à la mairie en fin de saison.



## MUTUELLE COMMUNALE

Une réunion d'information sur la souscription d'une mutuelle santé de groupe à l'échelle communale aura lieu le vendredi 27 septembre à 17h30, dans la salle du rez-de-chaussée de la médiathèque.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION : RECHERCHE D'AGENTS

La mairie recherche des agents pour effectuer le recensement de la population qui aura lieu en janvier 2020. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie.

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU MORBIHAN : ACCUEIL DU PUBLIC

Soucieuse de la qualité du service rendu à l'utilisateur, la CPAM développe depuis plusieurs années des accueils sur rendez-vous qui permettent une prise en charge attentionnée des personnes les plus vulnérables et des situations complexes pour faciliter l'accès aux droits et lutter contre le renoncement aux soins.

Fort de cette expérience, la CPAM renforce encore cette offre en réservant les après-midi à ce type d'accueil.

**HORAIRE DE VOTRE AGENCE DE LORIENT**  
ACCUEIL DU LUNDI AU VENDREDI  
8H30 A 12H30 SANS RENDEZ-VOUS  
13H30 A 17H EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS

**HORAIRE DE VOTRE AGENCE DE PONTIVY**  
LUNDI AU VENDREDI  
9H A 12H SANS RENDEZ-VOUS  
13H30 A 17H EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS



## CHIENS EN DIVAGATION

Suite à des agressions de chiens errants commises sur les voies publiques, des passages de la fourrière vont être programmés. Les propriétaires devront donc être vigilants...

### CIMETIÈRES DE BUBRY ET DE SAINT-YVES : CHANTIERS PARTICIPATIFS DE DÉSHÉRBAGE

Suite à l'arrêt de l'utilisation des désherbants chimiques, les agents des services techniques, aidés par des bénévoles, ont désherbé manuellement les allées des cimetières. L'opération sera reconduite au mois d'octobre, une dizaine de jours avant la Toussaint. Merci à tous les volontaires pour cette action citoyenne au bénéfice de tous.

### CIMETIÈRES : RECENSEMENT DES CONCESSIONS

Dans le cadre de l'informatisation des cimetières, il est demandé aux personnes disposant d'une tombe familiale dans les vieux cimetières de Saint-Yves et de Bubry, de prendre contact avec la Mairie afin d'apporter des précisions sur leur concession.

*Permanences les lundis,  
mardis et jeudis après-midi.  
Tél : 02 97 51 70 07.*



### REPAIR CAFÉ DES COMPAGNONS BÂTISSEURS DE BRETAGNE

Le mercredi 22 mai, des bénévoles de l'association Les Compagnons bâtisseurs de Bretagne ont animé un atelier de réparation de petits appareils électriques, gratuit et ouvert à tous.

Les propriétaires d'appareils défectueux ont ainsi pu savoir si leur cafetière, grille-pain ou autre fer à repasser était réparable ou non, et certains appareils ont bénéficié d'une réparation immédiate pour la plus grande satisfaction de leurs propriétaires !



### CITOYENNETÉ : RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur le domaine public (voirie, espaces verts, aires de jeux pour les enfants, etc.).

Pour le confort de tous, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs animaux !

### SOLIDARIBUS LES JOURS DE MARCHÉ

Le Solidaribus, aménagé par le Secours populaire et financé par la CAF, la CPAM et le Ministère des solidarités et de la santé, est présent sur la commune tous les mercredis matin de marché, soit les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois. Ce bus itinérant, équipé en matériel informatique mis à la disposition du public, vient à la rencontre des personnes qui ont besoin d'une assistance pour des démarches en ligne.

En toute confidentialité et gratuitement, les bénévoles formés aiguillent les demandeurs vers les services correspondants à leurs besoins : CAF, CPAM, impôts, Préfecture (ex : pour les cartes grises), et peuvent les aider à effectuer leurs démarches.

Les bénévoles du Solidaribus distribuent aussi des colis de produits alimentaires secs, en complément de ceux qui sont proposés par la banque alimentaire du CCAS, et peuvent aider aussi les familles, les enfants et les personnes âgées à partir en vacances.

Après la pause estivale, le Solidaribus reprendra ses permanences sur le marché à partir du mercredi 11 septembre. N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles et à faire appel à leurs compétences !



## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : NUMÉROS À APPELER

France Victime Lorient : 02 97 84 12 76  
 France Victime Vannes : 02 97 47 66 68  
 Violences Femmes Infos : 39 19

CIDFF Morbihan : 02 97 63 52 36  
 contact@cidff-morbihan.fr  
 Viols Femmes Infos : 0 800 05 95 95



### MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE

Impayés de factures d'énergie, froid l'hiver, chaud l'été, humidité, allergies...

Le Département du Morbihan propose aux ménages en difficulté de bénéficier d'une visite gratuite et d'un accompagnement personnalisé pour réduire ses dépenses énergétiques ou améliorer son confort.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Morbihan

Bénédicte Garçon, chargée de mission Précarité énergétique  
 Tél. : 02 97 47 94 40  
 b.garcon.adil56@gmail.com



### ATELIERS VITALITÉ

Au printemps, une dizaine de personnes a suivi les ateliers Vitalité proposés par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) de Bretagne, qui met en œuvre des programmes de prévention à l'intention des personnes retraitées.

Ce programme d'éducation à la santé a pour objectif d'aider à améliorer sa qualité de vie et à préserver son capital santé en prenant soin de soi et en acquérant les bons réflexes du quotidien, le tout en échangeant dans la convivialité !

## LE SEGAL : MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE ET CITOYENNE

### QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est une monnaie indexée sur l'euro qui circule depuis un an sur le territoire du Pays de Lorient, élargi à Quimperlé communauté. Elle est portée par l'association Blé Noir composée de citoyens, de citoyennes et de personnes morales.

### A QUOI ÇA SERT ?

Cette monnaie est introduite dans l'économie locale et non dans l'économie globale. Elle enrichit le territoire sur lequel elle est utilisée. « Consommac'teurs » et partenaires (les professionnels) partagent une même éthique. Un billet de segal circule plusieurs fois, il passe des uns aux autres sans passer par la banque. Il ne peut donc pas faire l'objet de spéculation.

L'association a l'obligation de déposer en banque les euros correspondants aux segals qui sont en circulation. La NEF (Nouvelle Economie Fraternelle) qui a été choisie comme banque partenaire utilise ces fonds pour soutenir des initiatives locales.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Après avoir adhéré à l'association, vous

échangez vos euros contre des segals : un euro = un segal dans un comptoir de change et vous payez vos achats en segal auprès des partenaires : commerçants, artisans, professions libérales, artistes, etc., identifiés par un macaron et dont vous trouverez la liste au comptoir de change et sur le site de l'association.

Chacun, chacune peut s'investir pour permettre son développement. L'association Blé Noir est à votre disposition pour vous accompagner dans la création d'un relais.

Site : [www-segal.bzh/](http://www-segal.bzh/) / facebook:assoblénor2015  
 Association Blé noir - 11 rue aviateur Le Brix - 56100 Lorient



## FORMATION À LA MÉTHODE CARPE DIEM

Au cours du mois de juin, sous l'impulsion de Stéphane Bolléa, le directeur de l'Ehpad, l'ensemble du personnel a suivi une formation d'une semaine animée par une intervenante du Centre de Ressources Alzheimer Carpe Diem.

Par sa philosophie novatrice et son accompagnement unique, la méthode Carpe Diem développée au Québec depuis une vingtaine d'années, modifie le regard que l'on pose sur les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, ou une maladie apparentée, en luttant contre les préjugés entourant la maladie et, par conséquent, apporte un changement positif dans les pratiques des professionnels auprès des personnes en perte d'autonomie cognitive.

Le personnel a suivi cette formation avec intérêt et enthousiasme, et en est ressorti avec la volonté d'appliquer cette méthode à l'établissement, en considérant les forces de la personne sans se focaliser sur ses faiblesses, pour être plus efficace au profit des résidents et des familles.



Au printemps, une quarantaine de membres du personnel a suivi la formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 », en abrégé PSC1, dispensée par Ludovic Rautureau, sapeur-pompier volontaire au Centre de secours de Bubry et membre de l'Association de Formation au Secourisme du Pays de Plouay.

Cette formation apprend à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc., et à être capable d'alerter les secours et de réaliser les bons gestes pour maintenir en vie une victime jusqu'à l'arrivée des équipes de secours.

Au mois de mai, profitant d'un bel après-midi ensoleillé, des résidents accompagnés de membres du personnel et de bénévoles, ont visité l'exposition sur le monde des abeilles du graffeur Ezra à la médiathèque municipale.

La découverte des œuvres de l'artiste a été suivie d'un goûter partagé dans la salle d'exposition, et d'un petit tour dans le bourg de Bubry avant le retour à la résidence.

Un grand remerciement aux bénévoles qui ont rendu possible cette sortie !



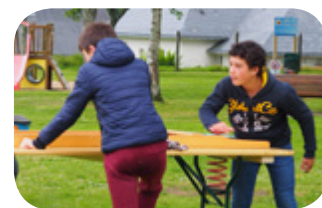
Le Conseil municipal des enfants s'est beaucoup investi, cette année encore, et ce premier semestre 2019 a été marqué par plusieurs événements.

En février, les enfants ont renouvelé l'opération de collecte au profit de la banque alimentaire du CCAS de Bubry. Cette collecte a été très fructueuse : six caddies (au lieu de cinq en 2018) ont été remplis de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de matériel de puériculture.

Les enfants ont été très touchés par la générosité des donateurs et les en remercient vivement.

Ensuite, les jeunes conseillers ont souhaité organiser un défilé costumé réunissant les élèves des trois écoles bubryates. Après réflexion, et d'un commun accord avec la commission Sports, loisirs et culture du conseil municipal des adultes, ils ont finalement opté pour un défilé suivi d'une fête pour tous les enfants de la commune et des environs.

Cet après-midi de festivités s'est déroulé le samedi 18 mai. Malgré le temps un peu maussade, défilé, spectacle, jeux divers, carrousel de chevaux de bois et structure gonflable ont fait le bonheur des petits et des grands !



Le dernier projet mené à bien par les enfants, a été une projection en plein air. Aidés par Adèle Dutertre, la nouvelle directrice du Pôle enfance jeunesse, ils ont choisi le film d'animation « Piano forest » dans lequel la musique tient une place majeure. La projection a eu lieu le samedi 22 juin, sous un ciel clément, et a été appréciée par tous les spectateurs !



Remercions ces jeunes élus pour leur participation et leur investissement durant ces deux années de mandature !

Un nouveau conseil municipal des enfants sera élu dans le courant de l'automne. Les jeunes souhaitant se présenter devront s'inscrire par l'intermédiaire de leur école, et les élections se dérouleront en mairie.



## UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU PÔLE ENFANCE JEUNESSE

A la suite de la demande de disponibilité de Nathalie Prunelle, la coordinatrice enfance-jeunesse et directrice du Pôle enfance jeunesse, la municipalité a recruté Adèle Dutertre pour assurer son remplacement. Nous lui donnons la parole pour se présenter.

« Je m'appelle Adèle Dutertre et je viens de rejoindre avec grand plaisir le Pôle enfance jeunesse de Bubry.

En 2016, j'ai obtenu mon diplôme BPJEPS-LTP (Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sports - Option Loisirs Tous Publics), et depuis, j'ai exercé mon métier dans plusieurs structures professionnelles de l'enfance et l'adolescence.

Au début du printemps, j'ai été recrutée par la municipalité de Bubry et depuis mon arrivée sur le Pôle enfance jeunesse, le 25 avril dernier, j'ai pu prendre mes marques et rencontrer la plupart des acteurs éducatifs.

La priorité, à mon arrivée, a été l'organisation du centre de loisirs pour les vacances de cet été : recrutement des animateurs, écriture du projet pédagogique qui permettra à l'équipe d'animation de travailler sur les mêmes principes éducatifs, et programmation des animations et des sorties.

J'ai également commencé à envisager la rentrée scolaire, et les différents temps d'accueils périscolaires, notamment les mercredis. Dès la rentrée de septembre, des animations culturelles, intergénérationnelles, sportives, artistiques, manuelles, etc., vont être mises en place.

Je suis donc ravie d'arriver à Bubry et de me mettre au travail ! Y a de quoi faire ! Alors je ne traîne pas plus, à bientôt ! »



Nathalie, référente adolescents, et Adèle, la directrice du Pôle enfance jeunesse



Christiane et Véronique, ATSEM et animatrices à la garderie périscolaire et au Pôle enfance jeunesse

### Les enfants s'amuse bien au Pôle enfance jeunesse !



Atelier sur la biodiversité avec Les Petits débrouillards



Fabrication de mobiles avec Ezra à la médiathèque



## RETOUR SUR LES DEUX CONFÉRENCES ET LES DEUX EXPOSITIONS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE

Le 1<sup>er</sup> avril, dans le cadre des Lundis de la mer, le professeur Bernard Schmitt, invité par la Maison de la mer, a animé une conférence sur le thème :

« Mangeons du poisson » qui a été suivie par plus de soixante-dix auditeurs. A l'issue de la conférence, une dégustation de préparations originales réalisées à partir de poissons et de crustacés a ravi le palais des gourmets !



Au début du mois de mai, Jean-Paul Eludut est venu parler des voies anciennes en Armorique romaine et, plus particulièrement, de celles qui traversent notre commune.

Devant une salle comble, combinant exposé et échanges avec le public, Jean-Paul Eludut a indiqué comment repérer les voies gauloises ou romaines dans le paysage, et à l'aide de plans cadastraux ou de cartes anciennes.

Au mois de mars, le photographe François Puyplat a exposé ses photographies prises à Paris au cours des années 1960.



Ce fut l'occasion, pour les visiteurs ayant vécu cette époque dans la capitale, de se remémorer des lieux, des ambiances et d'échanger autour de leurs souvenirs.

En mai, c'est François Kernén, alias Ezra de son nom d'artiste, qui est venu présenter ses graffs réalisés sur le thème des abeilles.

Ezra a animé des ateliers d'initiation à son art pour les élèves, pour les enfants du Pôle enfance jeunesse et pour le public, et les créations des uns et des autres ont été intégrées à l'exposition !



## ET BIENTÔT, DEUX EXPOSITIONS D'ART...



Du 16 au 27 juillet, Elise Le Stunff Pioger exposera ses peintures réalisées à partir de cire d'abeille et de pigments.

Au cours de ces quinze jours, l'artiste travaillera en direct, et les visiteurs pourront apprécier sa technique et son savoir-faire !



Du 12 au 23 novembre, nous nous immergerons dans l'univers artistique de Nicolas Desmarchelier.

Parallèlement à des études de musicologie au conservatoire et en faculté, Nicolas Desmarchelier a suivi le cursus des Beaux-arts, à Besançon puis à Lyon. Depuis 1996, il mène une carrière de musicien mêlant expérimentations sonores et arts visuels.

A travers la vidéo, le dessin ou la peinture, il tente de fixer l'empreinte de l'instant présent, la trace du temps qui passe...

... ET AUSSI, LA FÊTE DE LA SCIENCE AVEC LES PETITS DÉBROUILLARDS AU MOIS D'OCTOBRE, ET UN ATELIER CRÉATIF AVEC L'ARTISTE CATHERINE BOITIER AU MOIS DE NOVEMBRE !



## UN AGENDA BIEN CHARGÉ POUR LES BÉBÉS !

Au relais assistants maternels, les assistantes maternelles peuvent trouver un soutien dans l'exercice quotidien de leur profession.

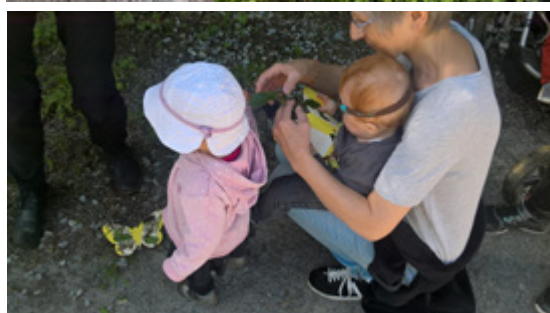
Au relais assistants maternels, les parents peuvent trouver une aide pour déterminer leurs besoins de garde, un soutien à la parentalité, un accompagnement dans leur rôle de particuliers employeurs.

Les enfants eux, au relais assistants maternels, peuvent s'amuser, découvrir, grandir, expérimenter... Le RAM organise deux matinées d'éveil par semaine (en alternance sur Bubry, Inguiniel et Quistinic).

Ces animations sont ouvertes à tous les enfants avant leur entrée à l'école, accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent, grand-parent...). Le plus souvent, les matinées sont consacrées aux jeux libres : des jouets adaptés aux enfants et des livres sont en accès libre et les adultes présents répondent aux sollicitations des enfants.

Quand le temps le permet, des promenades ou des activités en plein air sont proposées. Et régulièrement, Laëtitia Demeester, l'animatrice du RAM est accompagnée d'un intervenant extérieur pour de l'éveil sensoriel, musical ou corporel.

Renseignements au 02 97 50 64 22 ou [ramdornhadorn@orange.fr](mailto:ramdornhadorn@orange.fr)



L'ÉCOLE LA FEUILLAISSON EST FIÈRE DE VOUS PRÉSENTER SON NOUVEAU NUMÉRO, AVEC...

**C** comme le **C**hapiteau de ballons colorés qui a accueilli l'éblouissant spectacle préparé par nos élèves. Ce fut l'aboutissement de deux semaines de découverte des arts du cirque accompagnés par les animateurs du cirque Octave Singulier. Ce projet avait pour objectifs de faire découvrir aux enfants toutes les étapes du montage d'un spectacle, en les rendant acteurs de ces différents moments, de leur faire découvrir ce monde de l'intérieur et de développer leur créativité, leur motricité et leur confiance en eux. Nos petits artistes ont été à la hauteur. Les spectateurs sont repartis les yeux pleins d'étoiles et de beaux souvenirs.



**I** comme l'**I**ncitation à la lecture que nous favorisons par la fréquentation de la médiathèque, les rencontres lecture au sein du réseau, le dispositif « Lire et faire lire », la lecture hebdomadaire aux petits par les élèves de CM1 et CM2...

**R** comme les **R**andonnées organisées en GS-CP, qui constituent autant d'occasion de sensibiliser les enfants à la nature.

**Q** comme **Q**uand des sorties culturelles amènent les élèves à découvrir les arts à travers le cinéma (séances au cinéma de Guéméné), le théâtre (deux spectacles proposés par le Théâtre de Lorient, un autre par le festival Des Ronds dans l'eau), la musique (représentation musicale des élèves, accompagnée et mise en scène par la dumiste Isabelle Canova sur le thème du cirque...).



**U** comme **U**sep, cet organisme scolaire auquel l'école est affiliée et qui propose aux élèves de beaux moments sportifs (les bals bretons, le cross...). Autant de rendez-vous qui ont été complétés cette année par les cycles de patinoire, de kayak et de natation.



**E** comme **E**ssentiels au bon fonctionnement de notre école. Tous nos remerciements aux parents, à notre Amicale laïque, aux bénévoles de « Lire et faire lire », à la Mairie et à Lorient Agglomération qui nous ont aidés à réaliser tous ces projets.



## NOTRE PETITE ÉCOLE, C'EST D'ABORD UN ACCUEIL ENSOLEILLÉ...

C'est dans cette ambiance familiale que les parents et les enfants sont accueillis dans la bonne humeur matins et soirs dans les classes. Sourires, échanges... et pas besoin de rendez-vous pour régler les questions diverses.

**NOTRE PETITE ÉCOLE, CE SONT AUSSI DES ACTIVITÉS, DES SORTIES ET DES PROJETS SUBVENTIONNÉS...** avant tout par notre dynamique association de parents d'élèves, aussi par le réseau des écoles et la municipalité tout au long de l'année... nous les remercions vivement.

- **Sorties cinéma** : « Croc blanc » et « En sortant de l'école » au cinéma Le Celtique de Baud et « Contes sur moi » au cinéma Le Vulcain d'Inzinzac-Lochrist ;
- **Intervention de l'école de musique** pour préparer la fête de l'école ;
- **Rencontre avec les artistes de Bubry** que nous remercions pour leur accueil et les nombreuses activités organisées pour les élèves...
- **Exposition sur le thème de la guerre 14/18**. Réalisation de 30 panneaux sur le thème de la guerre 14/18 pour la médiathèque de Bubry, suivie du chant des élèves lors de la cérémonie du 11 novembre ;



- **Sortie au domaine de Kerguéhenec** et rencontre avec les chorégraphes qui ont dirigé notre projet tout au long de l'année pour la **Création d'une pièce chorégraphique** ;
- **Représentation de la pièce sur la scène** de la halle d'Inzinzac-Lochrist dans le cadre de la nuit des musées le 18 mai ainsi qu'au centre culturel l'Hermine de Sarzeau et à la fête de l'école ;
- **Visite de l'écomusée des Forges** d'Inzinzac-Lochrist ;

- **Visite du centre théâtral le Trio...** un bain culturel !
- **Visite de la ferme de Kerporho** à Pluvigner ;
- **Spectacle de Noël** proposé par les élèves ;
- **P'tit bal breton**, organisé par l'USEP, à Plouay ;
- **Spectacle de danse « Zigzag »** au centre socio-culturel d'Hennebont ;
- **Rencontre lecture** avec les écoles du réseau sur le thème de l'hygiène et de la santé ;
- **Sorties régulières** à la médiathèque et visite des expositions.

**NOTRE PETITE ÉCOLE, C'EST AUSSI L'APPRENTISSAGE DE LA SOLIDARITÉ ET DU RESPECT ENTRE GRANDS ET PETITS...** Dans la cour de récréation, au cours des diverses sorties, et pendant les projets communs de l'année. Cela crée un lien évident et rassurant et développe ainsi un beau climat de sérénité... rassurant pour tous !



## ...ET NOUS NE REMERCIERONS JAMAIS ASSEZ :

- **Les membres de notre association de parents d'élèves – A.P.E.A.** - qui se démènent toute l'année pour financer les projets de nos classes.
- **Le personnel de l'école** qui œuvre quotidiennement : cantine, garderie, ménage...
- **La municipalité et les ouvriers municipaux** pour leur dévouement régulier.
- **Les propriétaires du bar « L'Escale »** qui ont bien voulu nous prêter leur salle pour nos répétitions chorégraphiques.

*Pour nous rencontrer et visiter notre école : Téléphone : 02 97 51 33 40 / Courriel : [ecole.st.yves@wanadoo.fr](mailto:ecole.st.yves@wanadoo.fr)*



Cette année aura été particulièrement riche en émotions.

Nous avons enfin intégré notre nouveau bâtiment après les vacances de printemps. Les enfants ont vite pris leurs marques.

Le thème de l'année, la Bretagne, le spectacle de Noël, la kermesse, les activités extérieures comme le jeu de piste sur Cadoudal, tout a contribué à enrichir leurs connaissances sur notre région.

Cette année, l'activité piscine, (de la grande section jusqu'au CM2) a eu lieu à Hennebont, tout comme l'année prochaine, le temps que la nouvelle piscine de Baud sorte de terre.

Comme les années passées, les enfants des trois cycles ont participé aux jeux UGSEL, sur deux journées, dont une avec un défilé façon JO, en lien avec un travail de réseau sur l'ouverture à l'international.

L'année s'est terminée par une sortie scolaire en forêt de Brocéliande et des activités au château de Comper.

Comme tous les ans, les parents se sont extrêmement mobilisés dans les diverses manifestations (ventes de galettes et de pizzas, repas, marché gourmand, rando-noz, kermesse, et bien sûr, les travaux d'aménagement extérieur de l'école).

L'année prochaine, notre thème de travail sera le continent américain. J'en profite pour annoncer également la classe de neige à Val Louron pour la classe de cycle 3, une nuit en tipi pour le cycle 2 et les sorties cinéma pour le cycle 1 en plus de nos activités habituelles.

Pour tout contact : 02 97 51 71 52  
ou [eco56.stehe.bubry@e-c.bzh](mailto:eco56.stehe.bubry@e-c.bzh)



## LES MOTS DES FUTURS COLLÉGIENS

Nous avons passé de merveilleuses années à l'école Sainte-Hélène. Nous vous quittons l'année prochaine avec tristesse. Les sorties scolaires étaient très bien. La sortie qui nous a le plus marqués est la classe de neige. Le thème de l'année 2018-2019 était la Bretagne. Le thème qui nous a le plus passionné était l'Afrique. Frédéric est un bon instituteur et directeur. Les activités sont sympas et amusantes. La nouvelle école Sainte-Hélène est géniale.

*Emma, Cloé, Raphael, Lana.*

## GWENDOLINE DUIGOU : AIEDAIL CREA'



Création d'accessoires pour femme : sacs et portefeuilles/porte-chéquiers bi-matières (simili et coton) de style classique, décalé ou rock&roll, confectionnés sans matières animales. Gwendoline réalise elle-même l'intégralité de ses créations, du dessin à la couture en passant par la confection des gabarits/patrons et la découpe des tissus.

Visite de l'atelier et commande sur place uniquement sur rendez-vous. Aiedail Créa' disposera de son propre site à partir de cet automne. En attendant, les commandes peuvent être effectuées sur la boutique en ligne : <https://www.ungrandmarche.fr/boutique/aiedail-crea>

Aiedail créa

Trévingard - 56310 BUBRY

Tél. : 06 22 49 24 90

Courriel : [aiedailcrea@gmail.com](mailto:aiedailcrea@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/AiedailCrea/>



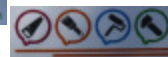
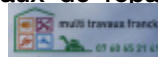
## FRANCK VANDAMME : MULTISERVICES



Si vous avez besoin de... réparer une prise électrique, fixer une étagère sur un mur, changer un carreau de

faïence, remplacer un siphon d'évier, raboter une porte d'entrée qui frotte, faire des retouches de peinture suite à un accroc, etc., n'hésitez pas à faire appel à Franck Vandamme : il effectue tous les petits travaux de réparation ou de rénovation.

Devis gratuits.



Franck Multi Travaux

Tél. : 07 60 65 21 41

Courriel : [franv2009@gmail.com](mailto:franv2009@gmail.com)

## BENOÎT PACCARIN : PLAQUISTE

**EURL PACCARIN BENOIT**



Pose de plaques de plâtre, de cloisons de doublage.  
Aménagement de combles.  
Isolation thermique.  
Isolation acoustique.  
Intervient sur les bâtiments neufs ou en rénovation.  
Certification RGE.  
Devis gratuits.

Benoît Paccarin

Talerganquis - 56310 Bubry

Tél. :

06 84 79 46 93 / 02 97 51 34 04

Courriel :

[benoitpaccarin@gmail.com](mailto:benoitpaccarin@gmail.com)

Site : [www.benoitpaccarin.sitew.fr](http://www.benoitpaccarin.sitew.fr)



## PIERRE LE PANNEREC : ÉCOCONSTRUCTION



Maçonnerie en pierres, en terre.

Charpente traditionnelle.

Enduits à la chaux, et chaux/chanvre.

Isolations écologiques.

Charpente traditionnelle.

Travaille sur les bâtiments neufs ou en rénovation.

Certification RGE (en cours). Devis gratuits.



Aplomb-écoconstruction

Kerauter - 56310 Bubry

Tél. : 06 75 60 25 44

Courriel :

[pierre.lepannerec@gmail.com](mailto:pierre.lepannerec@gmail.com)

## ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ET PRODUCTEURS

En janvier, à l'occasion de la distribution du nouvel annuaire des professionnels de Bubry, l'association CABA (Commerçants Artisans Bubry Association) avait organisé une tombola avec de nombreux bons d'achats à la clé.



Après tirage au sort, à la mi-mars, les quinze gagnants ont reçu leurs lots allant de 20 € à 100 € pour une valeur totale de 500 €, qu'ils ont pu utiliser auprès des commerçants, artisans et producteurs de la commune.

## LA POSTE

La plateforme courrier de Bubry s'est installée dans le local de Lorient Agglomération, sur la zone de Kerlévic.

Elle est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h45, de 14h00 à 14h45 et de 15h45 à 17h00. Le samedi de 9h30 à 12h00.

Le bureau de La Poste, rue de la Libération, est ouvert :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45.

Le samedi de 9h00 à 12h00.

## DES PRATIQUES EN PLEINE ÉVOLUTION

A la fin de la seconde guerre mondiale, la demande de produits agricoles a explosé avec l'augmentation de la population. Les agriculteurs français ont pu y répondre grâce au développement de la mécanisation et de la chimie. L'usage des produits phytosanitaires a contribué à l'essor considérable de l'agriculture ces cinquante dernières années avec une nette progression des rendements des cultures passant, par exemple en blé, de 15 quintaux/hectare en 1950 à plus de 70 quintaux aujourd'hui (données Académie de l'Agriculture de France). Ce progrès a aussi permis l'amélioration de la santé publique par l'élimination de certains insectes vecteurs de maladies ou de maladies parasitaires meurtrières. Alors que la chimie est toujours bien présente dans notre quotidien et prépare notre futur dans différents domaines, la profession agricole se mobilise aujourd'hui pour diminuer l'utilisation des produits de synthèse. En effet, le contexte a évolué et incite à travailler différemment. Les agriculteurs ont alors un défi de taille à relever : nourrir toujours plus de monde (10 milliards à l'horizon 2050), tout en préservant les ressources (raréfaction des énergies fossiles, eau), en répondant aux enjeux du territoire (contribution

au tissu économique et entretien du territoire...) sans oublier la rentabilité économique des exploitations.

Pour y répondre, l'agriculteur a su dépasser les freins au changement naturellement ancré chez chacun. Il s'est approprié une palette d'outils ; la formation en groupe, par exemple, incite les agriculteurs à se réunir pour échanger sur leurs systèmes et à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Concrètement, si on s'arrête sur la stratégie « fongicides » qui permet de lutter contre les maladies, certains pratiqueront le mélange de variétés pour réduire la pression maladie, d'autres diminueront la densité de semis pour limiter leur propagation.

Les agriculteurs s'appuient aussi sur l'observation des cultures et les prévisions météorologiques qui permettent certaines années de limiter les passages de produits fongicides et les conditions de traitement : si vous croisez un pulvérisateur en début ou en fin de journée (voire la nuit), c'est parce que le traitement est plus efficace à cette période de la journée.

Un autre exemple est celui probablement le mieux connu de tous : le désherbage mécanique qui consiste à passer un outil mécanique (houe rotative, bineuse, herse étrille) à la place d'un traitement. Cette technique peut être mise en place à condition de bénéficier de soleil dans les heures qui suivent le passage

afin de faire sécher les mauvaises herbes. Les stades des cultures, mais aussi des adventices, les types de sol, les écartements de semis, sont autant de facteurs à prendre en compte pour ces travaux.



Enfin, les nouvelles technologies (tracteur équipé de GPS, coupe de tronçons sur les pulvérisateurs, buses anti-dérive...) permettent une approche beaucoup plus fine de la pulvérisation, diminuant ainsi les quantités de produits de traitement apportées sur la parcelle.

N'oublions pas que l'agriculteur travaille avec le vivant. Toute évolution se répercutera sur les campagnes suivantes : un désherbage mécanique mal maîtrisé peut induire une perte de rendement mettant en difficulté l'alimentation des animaux. Ce nouveau virage doit donc être négocié en douceur pour ne pas mettre en péril l'ensemble du système d'exploitation et pour nourrir une population toujours plus nombreuse.

## LE RÔLE DE LA HAIE

Les haies bocagères sont reconnues pour les nombreuses fonctions qu'elles remplissent : régulation climatique, régulation hydraulique, conservation des sols, production de bois... Elles contribuent également à la biodiversité puisqu'elles abritent une grande variété de milieux de vie sur un espace limité. Les auxiliaires contribuent ainsi à la diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les parcelles.

Les interactions entre espèces sont complexes et encore mal connues. Mais des haies, composées de plusieurs strates (arbres, taillis, buissons, bordures herbacées) et d'une végétation variée, offriront une abondance d'habitats et de nourriture permettant le maintien d'une faune diversifiée.

L'aménagement bocager d'un territoire ou d'une exploitation se raisonne de façon globale. Pour la localisation des haies, leur composition, leur mode de gestion, il faut tenir compte de l'ensemble des contributions qu'elles apportent.



## DANIEL ET JEANNINE : ÉVOLUTION ET VIE DE LA FERME À NILHIO

Comme le montrent les registres municipaux ou paroissiaux, la plupart des vieilles familles locales viennent quasiment toutes du monde agricole. Laboureurs, journaliers, métayers, tous dépendant d'un châtelain hobereau possédant manoir, terres agricoles, moulin et four banal, sont répertoriés dans les annales communales. Jusqu'aux années 1960/1970, les baux établis pour neuf ans auprès des notaires rappellent cette emprise des propriétaires terriens sur les agriculteurs et agricultrices suant sang et eau pour élever leurs enfants, souvent nombreux. Durant les cinquante dernières années, l'arrivée du machinisme, la création des coopératives, les prêts bancaires et les nouveaux modes de culture ont permis aux agriculteurs de bénéficier d'une amélioration de leurs conditions de travail sans précédent. L'Europe agricole commune est aussi l'un des vecteurs de ces transformations.

Daniel et Jeannine Nignol, du village de Nilhio, ont vécu toute cette évolution du monde agricole, depuis leur installation en 1971 jusqu'à 2009, date de leur départ à la retraite. Comme de nombreux fils de paysans, Daniel a suivi une formation dans une école d'agriculture, d'abord à Kernascléden puis à Crédin, afin de peaufiner ses connaissances tout en travaillant dans la ferme familiale auprès de ses parents qui possédaient une exploitation d'une quinzaine d'hectares avec treize vaches laitières. Ensuite, pendant un an et demi, Daniel poursuivra cet apprentissage du métier dans une ferme de Cléguérec.

Après son mariage avec Jeannine,

elle-même fille d'agriculteurs, tous deux prendront les rênes de la ferme familiale de Nilhio. Tout au long de leur carrière, ils verront, comme leurs jeunes collègues de l'époque, leur travail évoluer rapidement. La mise en place de la collecte du lait, par la Silvi puis Préval et aujourd'hui Lactalis, sera l'un des détonateurs de cette évolution. Avant cela, dans chaque ferme, une partie de la traite servait, après extraction de la crème, à la fabrication du beurre. Ensuite, au début du ramassage laitier, le lait était collecté en pots deux fois par jour en été et une fois en hiver. Avec l'arrivée des tanks à lait, le refroidissement et le stockage du lait n'imposent plus la collecte journalière dans les fermes.

Du fait d'une main-d'œuvre agricole en nette diminution dans les exploitations et à la mécanisation, le mode de culture évoluera et les tracteurs (Fendt chez Bourlieux, Mac Cormick chez Le Gourriérec à Manébihan en Inguiniel) remplaceront hommes et chevaux. La polyculture (betteraves, luzerne, choux fourragers, moissons, etc.) sera supplantée par le maïs dans les champs. « Au début de la mise en place de cette culture, deux à trois hectares étaient semés. Au moment de l'ensilage, l'entraide entre voisins était nécessaire car il demandait facilement une journée de travail » précise Daniel. Aujourd'hui, cette entraide a disparu, les entreprises agricoles pouvant ensiler dans un temps record une trentaine d'hectares et fournir aussi bien les engins agricoles (ensileuse, tracteurs et remorques) que le personnel.

Jeannine, pour sa part, regrette la disparition du marché au cadran de

Plouay qu'elle fréquentait le lundi dans les années 1990 avec, dans sa 4L, un veau. « Le prix d'un veau à cette époque était très correct surtout en hiver : autour de 1 400 F (soit environ 290 € actuels compte tenu de l'inflation et de l'évolution du pouvoir d'achat). Aujourd'hui, le prix d'un veau peut descendre à 15 €, et après déduction des taxes, il reste moins de 10 € à l'agriculteur, alors que l'insémination d'une vache est facturée 53 € », se désole-t-elle.

Peu à peu, les petites fermes peu rentables ont disparu au profit de voisins rachetant ou louant les terres, et les bâtiments ont été transformés en résidences après rénovation. Ainsi, sur les seize exploitations du secteur (trois à Nilhio, deux à Saint-Hervé, quatre à Kervac, une à Kervidoret, trois à Guérizec et trois à Kerbriant), il n'en reste plus que cinq en exploitation.

Quand Jeannine et Daniel ont pris leur retraite, ils étaient à la tête d'une exploitation de trente-cinq hectares et d'un cheptel de trente-cinq vaches laitières. « Nous faisons la traite matin et soir, tous les deux ; il fallait être au travail sept jours sur sept. La clé de la réussite dépendait aussi de la bonne gestion de la ferme. De nos jours, le travail a encore évolué avec de grosses exploitations plus faciles à compter dans la campagne et avec l'arrivée de jeunes agriculteurs reprenant des exploitations en conventionnel ou en bio » précise Daniel.

*Témoignage recueilli par Yves Le Carrer*



## 26 JUILLET : JOUR DE MÉMOIRE • AUX QUATRE FEMMES DE KERYAGUNFF

Chaque 26 juillet depuis plus de trente ans, la commune de Bubry est le lieu d'une importante cérémonie commémorative, cérémonie d'hommage aux femmes de la Résistance, organisée conjointement par la municipalité de Bubry et le comité départemental de l'ANACR du Morbihan. Le rassemblement du souvenir se déroule face à la stèle construite aux abords du hameau de Keryagunff, sur la route de Guéméné. C'est dans cette zone, un peu à l'écart de la route, qu'eut lieu un épisode dramatique ayant précédé de peu l'arrivée des troupes libératrices alliées dans la région, le 4 août 1944.



Les jeunes gens fusillés à Keryagunff le 26 juillet 1944 (il manque Annick Mathel) :  
Anne Robic // Joséphine Kervinio // Marie Gourlay // Georges Le Borgne // Désiré Douairon

Les mouvements de résistance à l'occupation allemande étaient enracinés chez nous dès 1942 avec les Francs Tireurs et Partisans. Ils se développent particulièrement à partir de l'automne 43. Beaucoup veulent contribuer au succès du débarquement que l'on pense imminent. Et depuis l'été 43, l'Allemagne a mis sur pied le STO (service du travail obligatoire) qui menaçait de déportation en Allemagne tous les jeunes hommes, et d'abord ceux nés en 1921, 1922, 1923. De nombreux jeunes choisissent la clandestinité et cherchent refuge au sein des groupes de maquisards.

Un rapport de la gendarmerie de Bubry daté du 26 décembre 1943, relate l'incident survenu le 24, lors d'un réveillon de Noël « organisé par un groupe d'une dizaine de jeunes garçons et de jeunes filles au café ELIOT au bourg » :  
« A 22 heures 30 le nommé JEHANNO René, né le 12 septembre 1922 à Lorient, domicilié à Bubry, réfractaire du STO [...] est entré dans la salle et a tenu les propos suivants : « On dit que c'est nous qui pillons les fermes et mettons le feu. Ce n'est pas vrai. Nous sommes des patriotes et voulons travailler dans l'ordre. Nous vous demandons de faire partie de notre groupe ».



Quelques mois plus tard l'appel a été entendu, les maquisards se sont multipliés et rejoignent le combat du groupe Vaillant-Couturier animé par les Bubryates Le Carrer, Jehanno, Le Du. Les groupes et compagnies FTP rejoignent les autres mouvements dans les FFI (Forces françaises de l'intérieur) et constituent maintenant les bataillons aptes à apporter le soutien nécessaire aux troupes alliées venues de Normandie.

A l'aube du 26 juillet, le Comité Militaire Régional (Etat-major des FTP) doit se réunir dans la clandestinité pour prendre les décisions devant faciliter et accélérer l'arrivée des troupes alliées. Les membres du groupe dirigeant

sont accompagnés d'agents de liaison, dont quatre jeunes femmes qui devront transmettre les directives aux différents bataillons dispersés dans le département.

Un chef de la Résistance, dans un livre de mémoires, décrivait l'héroïsme au quotidien de ces femmes, longtemps ignorées de la grande Histoire de la Résistance : « La misère, la crasse de la vie en pleine campagne bretonne, par tous les temps, parfois même la faim et alors, le ventre creux, partir quand même sur les routes tortueuses avec de vieux vélos et de mauvais pneus si rapidement détruits par les nids de poule. Elles portaient

sans rechigner. La résistance de ces filles était quelque chose d'absolument inimaginable. Parfois les hommes s'écroulaient, elles [...] tenaient le coup pour les sauver ».

Mais le 25 juillet au soir, les nazis aidés d'informateurs locaux parviennent à repérer un des membres du CMR alors qu'il va rallier le groupe dont la réunion est prévue le matin suivant. Le 26, le groupe est encerclé, l'alerte est donnée mais sept sur les neuf présents sont arrêtés et six abattus, au lieu-dit Prat er Lann, près de Keryagunff.

Aux côtés de Georges Le Borgne et de Désiré Douairon tombent, « mortes pour la France », Annick Mathel, d'Hennebont, âgée de 17 ans, Joséphine Kervinio, de Guern, Marie Gourlay, de Plouay, et Anne Robic, toutes trois âgées de 21 ans.

Anne Robic, originaire de Ploemeur, avait perdu ses parents et s'était réfugiée avec ses frères et sœurs au Roscodo, en Inguiniel. Elle avait un enfant. Elle était entrée dans la Résistance après mûre réflexion, réflexion collective avec sa sœur aînée, car il fallait penser en même temps à la gestion de la petite famille dans le dénuement des réfugiés au cours de cette terrible période.

On ne peut qu'admirer leur engagement lucide et déterminé, ce choix de servir leur pays quand une large partie des élites économiques, politiques, militaires et religieuses avaient fait le choix de la défaite avant celui de la soumission complice appelée Collaboration.

Six femmes (six seulement !) ont été reçues dans l'ordre des Compagnons de la Libération, six sur mille trente-huit, alors qu'elles comptaient pour 20 à 30 % des effectifs résistants.

Alors oui, soyez nombreuses et nombreux le 26 juillet prochain à Keryagunff !

Jean-Pierre Fouillé,  
président départemental  
de l'ANACR – Amis de la  
Résistance



## DASTUMEDIA

Ba gazetenn ar gumun nevez-mañ, Poar ar 'leur ! N'eus divizet diskoiñ deoc'h lec'hienn « Dastumedia » ([www.dastumedia.bzh](http://www.dastumedia.bzh)).

Emañ ur lec'hienn lec'h ma vez moian kavet miliadoù a zielloù glad Breizh : kan, muzik, sorbiennoù, mojennoù, testoni, dornskridoù, fotoioù, videoioù...

Dastum a zo ur gevredigezh savet ba 'ble 1972 get ur bare tud stummet get ar c'hultur. Pal ar gevredigezh zo dastum, gwarantiñ ha skignañ glad Breizh.

Moian a zo sellet pe selaou doc'h un nebeud teuliadoù, met evit sellet tout anehe, emañ red deoc'h bout koumanantet (15 €) evit gober ur c'hont personel. 'Peus ket ' meit skrivañ ur ger tost doc'h an teuliad eh oc'h e klac'h ( Añv lec'h, añv un dastumer, ur c'hanour...).

En ur glac'h get « Bubri » da skouer, eh eus oc'hpenn 800 a zielloù.

Ni a beda deoc'h da zizoloiñ teuliadoù niverus dastumet get Pierre Le Padellec. Evit ar re n'o deus ket anavet anehon, henezh n'eus kemeret perzh get un nebeud tud e sevel Poar ar 'leur ! ha n'eus groet bochad labour durant e vuhez evit gouarn ha treuskas sevenadur ar vro. Eñ n'eus enrollet ur bochad traoù ba Bubri ha n'eus pedet enklaskourioñ brudet el Donatien Laurent pe Jean Yves Monnat da zonet d'ober kement arall.

Marse c'hwi ivez ho peus dielloù ag ho familh a vehe interesus evit ar glad. Moian a zo deoc'h ivez lakaat anehe ba Dastum.

Ur bochad trezolioù a zo da zizoloañ pe da lakaat da zizoloañ !



## DASTUMEDIA

Pour ce nouveau bulletin, l'association Poar ar 'leur ! a choisi de vous présenter le site « Dastumedia » ([www.dastumedia.bzh](http://www.dastumedia.bzh)).

Il s'agit d'une base documentaire de Dastum donnant un accès à des milliers d'archives sur le patrimoine oral de Bretagne : chansons, musiques instrumentales, contes, légendes, témoignages, manuscrits, photographies, vidéos...

Dastum (« recueillir » en breton) est une association à but non lucratif créée en 1972 par une bande de passionnés qui s'est donné pour objectif de collecter, sauvegarder et contribuer à la diffusion du patrimoine oral de la Bretagne historique.

Quelques documents sont accessibles librement, mais pour pouvoir accéder à l'ensemble des archives mises en ligne, il vous faut dans un premier temps souscrire un abonnement auprès de Dastum (15 €) qui permet de créer un compte personnel. Par la suite, il vous suffit d'inscrire dans le moteur de recherche un mot correspondant à une caractéristique liée au document que vous souhaitez consulter (nom de lieu, nom de collecteur, interprète, ...).

En recherchant avec « Bubry », par exemple, ce ne sont pas moins de huit cents archives auxquelles vous aurez accès !

Nous vous invitons également à découvrir les nombreux documents collectés par Pierre Le Padellec. Pour ceux qui ne l'ont pas connu, Pierre a fait partie des quelques membres fondateurs de l'association Poar ar 'leur ! et s'est tout au long de sa vie consacré à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine local.

Beaucoup de collectages ont été effectués à Bubry, grâce à lui et par son intermédiaire, par des chercheurs reconnus comme Donatien Laurent ou Jean-Yves Monnat.

Si vous possédez des archives familiales (photographies, chansons, vidéos...) qui ont un intérêt patrimonial, vous pouvez également les déposer auprès de Dastum.

De nombreux petits trésors à découvrir et à faire découvrir !

Anne-Marie Nicol et Fabrice Malardé  
Photographie : Monique Le Boulch



## DES PISTES DE BOULES BRETONNES EN EXTÉRIEUR



Pour faire face à la fréquentation grandissante du boulodrome, des boulistes ont construit deux pistes supplémentaires, en plein air, pour les beaux jours.

Deux journées leur ont été nécessaires pour finaliser ce projet. La mairie a fourni les matériaux et l'aide logistique. Bel exemple de projet collectif mené à bien dans la bonne humeur !

## BELLES PERFORMANCES DES DANSEURS DE HIP-HOP



Les jeunes danseurs de hip-hop se sont distingués lors du concours Océan danse, le 5 mai à Vannes, où ils ont remporté deux premiers prix : l'un par l'ensemble

du groupe, et l'autre par le duo Jade Langaney / Efflamm Le Porho !

Les cours de hip-hop sont dispensés par Marina Coriton, de l'association « JC\*K Lity Art », le vendredi à la salle polyvalente. Ils reprendront le 20 septembre.

### Horaires :

Baby Dance : 17h-17h45 (4-6 ans)

Street Jazz enfants : 17h45-18h45

Hip-hop : 18h45-19h45 (Débutants)

Hip-hop : 19h45-20h45 (Confirmés)

Renseignements :

Tél. : 06 79 81 00 83

Courriel : [jc.klity-art@hotmail.fr](mailto:jc.klity-art@hotmail.fr)

Site : <http://www.jc-klity-art.com/>



## LA MORBIHANNAISE À BUBRY !

La Fédération Française de Randonnée du Morbihan et l'association « Les Randonneurs du Brandifout », invitent les marcheurs et randonneurs, à participer à La Morbihannaise, le dimanche 27 octobre 2019.

Quatre circuits libres de 8, 12, 20 et 30 km, et un « spécial » 40 km à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la FFRandonnée du Morbihan, seront proposés à tous les publics.

Inscriptions et départs à partir de 8h00 à la Salle de Kerlévic.

Participation : 2,50 € licenciés / 5 € non licenciés / gratuit - de 15 ans.  
Pour chaque inscription, 1 € sera reversé à l'ARSEP (Aide Recherche Sclérose en Plaque).



Les bénévoles oeuvrent toute l'année pour la préservation et l'entretien des sentiers.

## KARATÉ : DEUX MÉDAILLES D'OR POUR MARIE-CLAIRE



Marie-Claire Coindet entraînée par Robert Schlik au club « Kistic body karaté », est montée sur la première marche du podium au Championnat du Morbihan de karaté, catégorie Pupilles.

Ayant également remporté la médaille d'or au Championnat de Bretagne, Marie-Claire a été sélectionnée pour les championnats de France qui se sont déroulés le 12 mai dernier.

Félicitations à la jeune karatéka et à son entraîneur !

## AU CLUB DE JUDO JUJITSU : ALEXANDRA HUBERT REMPORTE DEUX MÉDAILLES D'OR AU NIVEAU EUROPÉEN



Au championnat d'Europe de jujitsu seniors qui s'est déroulé à Bucarest, en Roumanie, à la fin mai, Alexandra Humbert, enseignante au club bubryate,

a brillamment représenté la France en devenant double championne d'Europe, dans la catégorie des - de 45 kg !

Bruno Arnaison, diplômé d'état 6<sup>ème</sup> dan, et Alexandra Humbert, diplômée d'état 4<sup>ème</sup> dan, proposent de nombreuses activités pour tous autour du Judo, Jujitsu, Taïso, et Self-Défense.

Renseignements : Bruno Arnaison 06 81 17 34 81



## LE COMITÉ DE LA SALETTE CHANGE DE PRÉSIDENT



Alexandre Le Hir a remplacé Jean-Yves Le Stunff à la tête du Comité de la chapelle de la Salette.

Alexandre, 6<sup>ème</sup> en partant de la gauche

## JOURNÉE PORTE OUVERTE À LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS



L'amicale des sapeurs-pompiers organise une porte ouverte et un repas le samedi 2 novembre.

Au programme de l'après-midi : visites de la caserne, démonstrations et initiation au secourisme, animations pour les enfants...

En soirée, rendez-vous à la salle polyvalente pour un repas moules-frites.

## LE BAGAD SANT EWAN AU CHAMPIONNAT DES BAGADOU

Enorme déception pour le Bagad Sant Ewan qui se classe 12<sup>ème</sup>, donc dernier, à l'issue de la 1<sup>ère</sup> manche du Championnat des bagadou de seconde catégorie qui s'est déroulée à Saint-Brieuc, le 7 avril dernier.

Le Bagad part donc avec un gros handicap pour la 2<sup>ème</sup> manche qui aura lieu le 3 août au Festival interceltique. Avec pugnacité, les sonneurs se sont remis au travail avec l'objectif de gagner deux places au classement final et se maintenir ainsi en seconde catégorie. Il est vrai que le Bagad Sant Ewan, qui est la plus petite formation de cette catégorie et qui a la volonté d'intégrer les jeunes sonneurs du bagadig au bagad, peine un peu face à des formations plus importantes... Nous adressons tous nos encouragements aux sonneurs et leur souhaitons de se maintenir en seconde catégorie !

*Le Bagad forme des jeunes musiciens-nes, à partir de l'âge de 7 ans, aux différents instruments : bombarde, cornemuse, percussions.*

*Inscriptions le samedi 14 septembre de 17h00 à 19h00 à la Maison des associations de Saint-Yves.*

*Contact : Guénahel Périco – 06 87 23 21 98*  
*Le Bagad propose aussi des cours de flûte traversière le mardi avec Yannig Alory et des cours d'accordéon diatonique le jeudi avec Yvon Hervo.*



©An tour tan/Catherine Thierry



## LES CHIENS DE BUBRY ACTIVITÉS ET SPORTS CANINS DISTINGUÉS UNE NOUVELLE FOIS !

Le BASC s'est de nouveau illustré, cette année, au Salon de l'agriculture où le terre neuve I Believe I can fly a remporté la première place en classe travail : une très belle victoire !

Le terrier du Tibet Jedi's park Mogwai a, quant à lui, reçu le trophée des chiens héros 2019 dans la catégorie « chiens visiteurs » attribué par la Société centrale canine.

## LE CLUB DES AMIS ET RETRAITÉS EN ROUMANIE

Du 1<sup>er</sup> au 8 juin, vingt-cinq participants du Club des Amis et Retraités ont séjourné en Roumanie.

Au cours du circuit, ils ont visité Bucarest et son pharaonique palais du Parlement, fait une incursion au pays des Sicules (ethnie hongroise annexée à la Roumanie à l'issue de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale), découvert les monastères de la Bucovine et de Moldavie et la ville médiévale de Sighisoara classés au patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi que Sibiu, capitale européenne de la culture en 2007, et la maison natale de Vlad Dracul père de Vlad Tepes, dit Vlad l'Empaleur qui inspira le célèbre personnage de Dracula à Bram Stoker.

Un voyage qui a comblé les amoureux de culture, d'histoire, de légendes et de traditions...



## DU THÉÂTRE À LA SALLE POLYVALENTE

Yveline Kerdaffrec et Gérard Davoigneau, de la troupe « Les Trisk'elles » ont joué la comédie « Mélodieusement vôtre » d'Isabelle Oheix, le samedi 13 avril dernier devant un parterre de spectateurs conquis par le jeu des deux comédiens, et qui a ri de bon cœur aux répliques bien ficelées de la pièce.



*Les Trisk'elles  
rejoueront cette  
comédie  
à Saint-Clément,  
le samedi 31  
août, à 20h30,  
veille du pardon.*

## EXPOSITION, CONFÉRENCE, BALADE AVEC POAR AR 'LEUR !

Exposition de portraits d'oiseaux du photographe naturaliste Yves Le Cam, conférence sur les oiseaux de nos campagnes et leur diminution par Jean-Yves Nicolas et l'ornithologue Arnaud Guillas, balade commentée par des ornithologues et animée par les contes de Jean-Baptiste Le Galloudec et les imitations de Philippe Vouadec : tel est le riche programme que nous ont offert l'association Poar ar 'leur ! et Michel Le Brustiec, du 24 avril au 3 mai.

Un grand merci pour toutes ces animations de qualité qui nous ont rappelé que 75 % de la biodiversité aérienne a été éradiquée depuis les années 1980, et notamment les insectes qui sont le premier maillon de la chaîne alimentaire des oiseaux insectivores.



## SOIRÉE BLUEGRASS À SAINT-YVES



Au mois de février, malgré la tempête qui soufflait avec rage, le public est venu en nombre à la soirée « Bluegrass » organisée par Bec'h ba'r loj, à Saint-Yves.

Pour l'occasion, la Maison des associations a été transformée en grange, avec un décor de bottes de paille, de sacs de grains et autres outils de fenaison !

Chacun a pu apprécier la cuisine du sud des Etats-Unis mitonnée par les bénévoles et les prestations des formations qui se sont succédé sur scène.

En fin de soirée, un bœuf géant a réuni les musiciens des groupes et des spectateurs venus avec leurs instruments.

Encore une soirée originale offerte par Bec'h ba'r loj !

## TROC AUX PLANTES À LANN-VIHAN

Le dimanche 14 mai, c'est sous un soleil généreux que s'est déroulé le « Troc aux plantes » de l'association Bubrichka social club, à Lann-Vihan, sur le terrain du café Le Barbouchka.

Les plants, boutures, semences, livres offerts ont tous trouvé preneurs et chacun est reparti avec ce qui lui a plu !

Une animation land'art et des jeux en bois étaient également proposés et l'après-midi s'est conclue en apothéose avec le concert de musique du monde des artistes Siian et Erwan Tassel !



## FÊTE CHEZ LES BERGERS DE STANG ER BOREL, LE SAMEDI 20 JUILLET

Au programme :

- 16h00 - Balade contée sur le thème « Le paysan et le paysage »
- 17h30 - Table ronde : « Des luttes paysannes à la convergence des luttes »
- 19h00 - Repas fermier (réservation conseillée)
- 21h00 - Concert : « Les obsédés du monde »



NAISSANCES

Constance GUILLEMOT	18 janvier
Gabryella LOYAUX	18 janvier
Apolline SINET	6 février
Bleuenn CARCREFF	26 février
Kelan VAN DE WALLE	29 mars
Sarah LE SAËC	1 avril
Maelenn DONIAS	15 avril
Kaylee HOUSTIN	5 mai
Margot LE SAËC	1 juin

MARIAGES

Elodie LE STUNFF et Manuel LE LÉANNEC	29 juin
---------------------------------------	---------

DÉCÈS

Mary-Françoise PARISOT, épouse GIQUEL	10 janvier
Julien LE BOULCH	23 janvier
François GRAIGNIC	27 janvier
Marguerite KERBELLEC, veuve LE STUNFF	29 janvier
Suzanne LE SOURNE, veuve GUILLOU	10 février
Céline LE BAIL, veuve LE FRANC	12 février
Anne LE GARFF, veuve LE BOURLOUT	18 février
Pierre-Yves ROUSSELOT	20 février
Bernadette LE MOING, veuve POSTIC	8 mars
Françoise MARCON	20 mars
Elise PÉRESSSE, veuve LE GUENNEC	27 mars
Michel HOUDAYER	15 avril
Eliane LE BOUËDEC, épouse LE GAL	17 avril
Raymonde TRUTIN, veuve LE ROUZO	6 mai
Henri ROUZO	10 mai
Noël LE BOURLIGU	22 mai
Jackie MATHÉ	30 mai
Lou-Élio LAVOLÉ	31 mai

JUILLET

2-7	Exposition de Bubry'Arts à la médiathèque
5-7	Fêtes Locales de Bubry
6	Feu d'artifice du Comité des fêtes
14	Fest-dé du Club des amis et retraités
16-27	Exposition de peinture d'Elise Le Stunff Pioger à la médiathèque
20	Fête chez les bergers de Stang er borel : Concert et repas fermier
21	Pardon de la chapelle Sainte-Hélène
26	Cérémonie de la Femme dans la Résistance
28	Concours de pétanque et repas à Saint-Trémeur

AOÛT

4	Fête des battages à Manéo
11	Pardon de la chapelle Saint-Armel
11	Concours de pétanque à Kerboharne
14-15	Fêtes locales de Saint-Yves
24	Randonnée du Pays pourlet à Saint-Yves
25	Pardon de la chapelle Saint-Guënaël
31	Soirée théâtre des Trisk'elles à Saint-Clément

SEPTEMBRE

1	Pardon de la chapelle Saint-Clément
8	Repas des Aînés à la salle polyvalente
14	Courses de caisses à savon
15	Pardon de la chapelle La Salette
21	Accueil des nouveaux arrivants et des bébés nés en 2019
22	Pardon de la chapelle Saint-Trémeur

OCTOBRE

5	Fest-noz du 55ème anniversaire du Bagad Sant Ewan à Saint-Yves
6	Pardon de la chapelle Saint-Hervé
12	Repas du Comité de jumelage et du Bagad Sant Ewan
19-20	Rassemblement de motos de Desmo Breizh 56
27	Randonnées pédestres «La Morbihannaise»
27	Marché du terroir

NOVEMBRE

2	Journée Portes ouvertes et repas de l'Amicale des sapeurs-pompiers
9	Repas de l'école Teir Dervenn
11	Commémoration du 11 novembre 1918
12-23	Exposition de peinture de Nicolas Desmarchelier à la médiathèque
23	Loto de l'école La Feuillaison
25	Repas des Randonneurs du Brandifout
30	Goûter du Club des Amis et Retraités

DÉCEMBRE

7	Fête de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers
14-15	Marché gourmand de l'école Sainte-Hélène
14	Repas de l'ASB
15	Fest-dé du Club des amis et retraités
17	Arbre de Noël de l'école Sainte-Hélène
19	Spectacle de Noël offert aux écoliers par la municipalité

PRÊT DE RAMPES D'ACCÈS

La commune a fait l'acquisition de rampes d'accès pour rendre les chapelles accessibles aux personnes à mobilité réduite lors des Pardons ou autres manifestations qui s'y déroulent.

La réservation est à faire à l'accueil de la mairie.



# LA FÊTE DES ENFANTS EN QUELQUES IMAGES



Fête des enfants...  
et des adultes  
aussi !

